

cause du Tiers-Ordre au Canada. Dès lors le grain de sénévé était jeté en terre, et nonobstant les frimas et les tempêtes, il est devenu le grand arbre qui abrite sous sa vaste ramure la Province de Québec tout entière. On ne peut se rappeler sans une profonde émotion et une efficace édification les débuts héroïques auxquels prit part M. Lespérance de vénérée mémoire.

Le comptoir de la Banque servait alors d'autel ; un modeste crucifix et deux pauvres chandeliers en complétaient la parure. Après la récitation du saint office, le Président ou à son défaut l'un d'entre les Tertiaires, adressait quelques mots d'édification et d'encouragement à ses Frères ; on lisait un chapitre de la Règle et on se livrait à quelques pratiques de mortification et d'humilité.

Le sourire bienveillant avec lequel le saint Evêque accueillait et visitait cette Fraternité naissante, les encouragements paternels qu'il lui prodiguait me paraissent bien la reproduction visible du sourire et de la protection de Notre S. P. S. François pour ces héroïques enfants de son Troisième Ordre. On peut dire sans crainte de se tromper, que de toute la vie de la Fraternité, les 6 années passées à la Banque Jacques-Cartier, furent encore les plus heureuses et les plus ferventes ; tant il est vrai que les consolations de la crèche ne sauraient se retrouver ailleurs.

Formé à pareille école, les épreuves, par lesquelles il plut à Dieu de faire passer le cher Frère Lespérance, le trouvèrent invincible et loin de le submerger, elles ne firent que l'élever au-dessus de leurs flots agités. Libre, enfin, des liens de société et de famille, il n'aspira plus qu'à une vie retirée ; n'eut-il pu "obtenir que le dessous d'un escalier pour cellule, c'eût été pour lui trop de bonheur, pourvu qu'il fût à l'ombre d'un cloître."

Il sollicita donc, et, chose merveilleuse, il obtint, malgré son âge avancé, d'être admis dans l'enceinte du couvent des Franciscains, en qualité de familier. "C'est ici, pouvait-il dire en entrant, c'est ici le lieu de mon repos." C'est là, en effet, qu'il passera les douze dernières années de sa vie répartie entre la prière et le travail de Vice-Gérant de la *Revue du Tiers-Ordre*. Pour obtenir une exception de ce genre et faire céder devant lui les portes du monastère, M. Lespérance avait eu recours au Nom de Jésus, devant qui tout fléchit. C'est ce que nous trouvons attesté dans les lignes suivantes que nous saisissons dans une lettre d'un de ses anciens Directeurs : "Parmi les souvenirs qui me sont le plus doux, se trouve le vôtre, cher M. Lespérance. Rarement j'ai vu l'effet de la prière par l'invocation du saint Nom de Jésus, comme je l'ai vu par votre cas. C'est dans son genre, un vrai petit miracle que votre entrée au couvent, et que votre vie et votre travail." Le zèle infatigable qu'il déploya pour propager le culte du Saint Nom de Jésus et pour faire adopter partout le salut préféré des Tertiaires : "Loué soit Jésus-Christ ! Toujours !" fut son merci pour cette insigne faveur.

Les douze années qui seront qu'une couronne dans la vertu de religion, ce pre main et d'fité de ses sa trop plein de dévotion tendr les Saints de l'et pour son Pa fiance au bon amoureuse à s répétés.

Mais respect ques mots de personnifia le z chère *Revue*, il il prendre quel plaisir et l'intér suivait avec no prédications de était à ses yeux vant et dévelop naient sans inte dire en toute vé paroles fut pour d'un abonné.

L'âge et les n plusieurs fois da occupation. Plu Entin, vers le m son état, et le 15 de lui administrail de la mort f pérance rendait après lui l'exemp ministrateur dév du Tiers-Ordre